

Avec près de **4 800** opérations garanties pour **945 M€** de prêts, 2021 retrouve la vitalité des années pré-COVID. Les mesures d'accompagnement à la trésorerie des entreprises ont porté leurs fruits, avec le soutien du **Fonds Européen d'Investissement** (programme COSME-COVID), ainsi que les actions menées dans le cadre des politiques publiques, notamment celles concernant la dynamisation des territoires au travers du programme **Action Cœur de Ville**.

2021 aura également été marquée par une nouvelle phase dans la digitalisation de nos activités, permettant d'apporter notre concours à la mise en place de crédits jusqu'à 50 K€ au travers du portail de **demande de garantie en ligne Garantie Pro** : <https://garantiepro.siagi.com>

+13%

En volume de crédits garantis

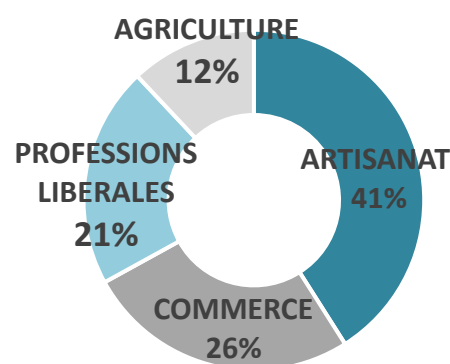
+20%

En nombre de crédits garantis

PAR MARCHÉ

ARTISANAT	COMMERCE	PROFESSIONS LIBERALES	AGRICULTURE
2 559 opérations 387 M€	1 128 opérations 242 M€	582 opérations 196 M€	487 opérations 117 M€
Volumes +44%	Volumes +22%	Volumes +3%	Volumes -7%

- Avec **54%** du nombre de crédits garantis, **l'Artisanat** demeure le premier marché de la SIAGI. Cette évolution est liée à la distribution croissante de la Garantie 5/50 sur le portail Garantie Pro, dont le marché Artisanat est le principal bénéficiaire (379 sur les 535 projets garantis).
- A noter la progression de la Garantie 5/50 avec 14,5 M€ garantis vs 7,5 M€ en 2020.



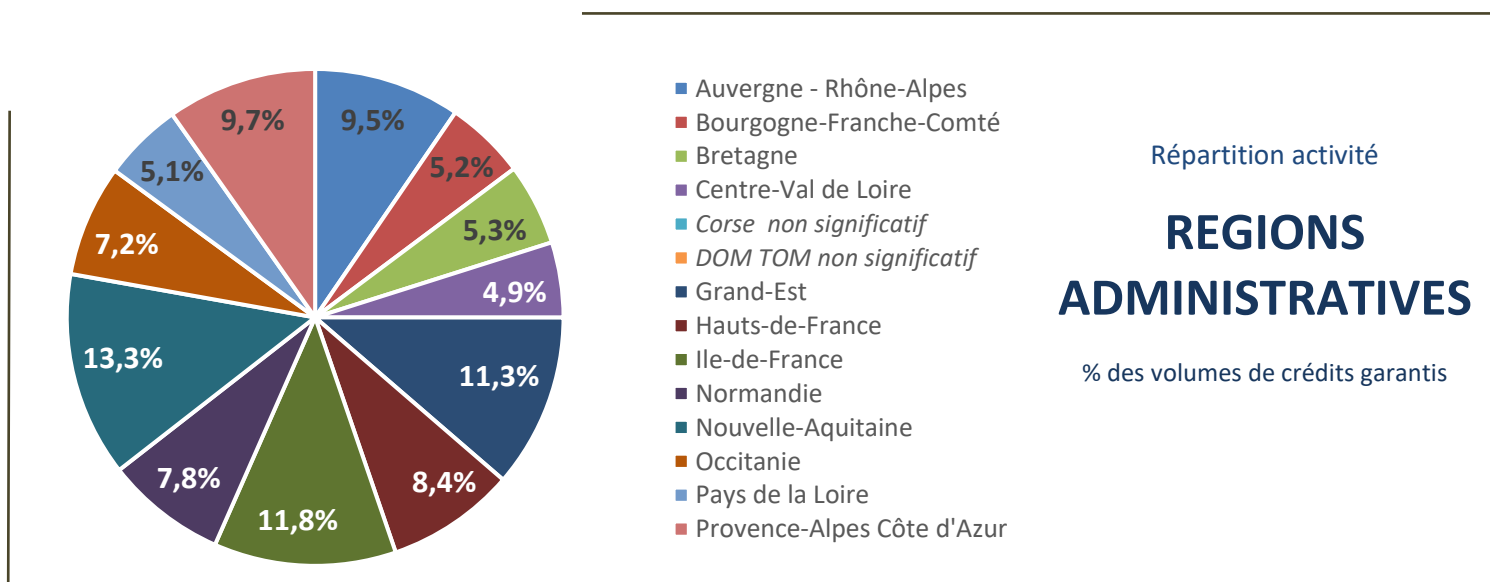
% des volumes de crédits garantis

PAR OBJET DE CRÉDIT

- La **reprise d'entreprise** est toujours le premier segment garanti avec **54%** des volumes de crédits accordés et mis en place.
- Le soutien à la **création d'entreprise** est renforcé avec un niveau jamais atteint. Une fois encore, la digitalisation des demandes de garantie au travers du portail Garantie Pro a servi particulièrement cet objet (65%).
- La conjoncture a été davantage favorable à la reprise d'entreprise qu'au **développement** des entreprises.

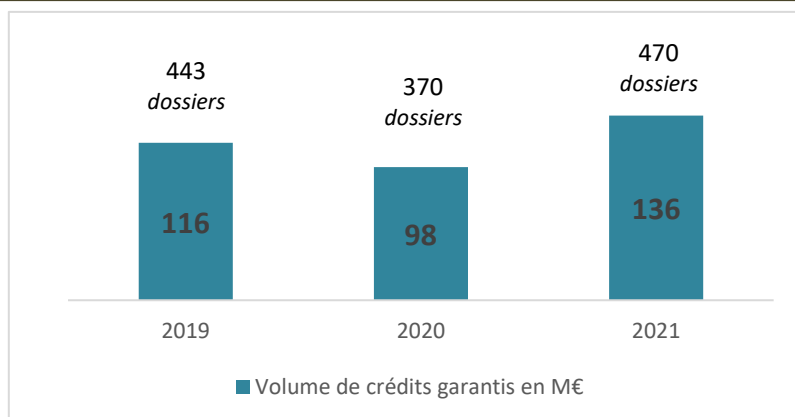
ARTISANAT PAR FAMILLE

- ➔ L'**Alimentation** avec 160 M€ de crédits garantis, enregistre une progression de 57%, notamment sur l'activité de boulangerie-pâtisserie qui progresse et représente désormais la moitié du secteur. L'Alimentation représente 41% des volumes garantis sur le marché de l'Artisanat.
- ➔ Le **Bâtiment**, avec 46 M€ de crédits garantis, représente 12% de l'activité de la SIAGI sur le marché de l'Artisanat. Sa progression de 46% porte principalement sur les activités d'installations électriques et de menuiserie.
- ➔ Le volume de crédits garantis au bénéfice des entreprises artisanales du secteur des **Services** augmente de plus de 30% et atteint 157 M€ de crédits garantis. Le transport de voyageurs et les salons de coiffure enregistrent des progressions de 70%.
- ➔ Les entreprises artisanales de **Fabrication** ont, elles aussi, enregistré une belle progression. Les 25 M€ de crédits garantis représentent 6% de l'activité de la SIAGI sur le marché de l'Artisanat.



Programme ACTION CŒUR DE VILLE

La SIAGI confirme son action aux côtés de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) dans le cadre de ce Programme prolongé jusqu'en 2026.



FOCUS FRANCHISE

- ➔ 123 M€ vs 81 M€ en 2020 soit une progression de 41% des volumes garantis.
- ➔ 228 enseignes accompagnées
- ➔ Nouvelles enseignes référencées
- ➔ Effet de rattrapage suite à la mise en sommeil de projets en 2020
- ➔ Modification des critères d'intervention
 - Hausse du plafond d'encours risques par franchisé à 800 K€
 - Ouverture des dossiers aux investisseurs
- ➔ Partenariats renforcés avec certaines enseignes
- ➔ Participation au Salon Franchise Expo ; communication renforcée.